

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 42
Membres absents : 36
Procurations : 15

Date de convocation : 06/11/2025
Date de transmission : 18/11/2025
Date de mise en ligne : 19/11/2025

Séance du 12 novembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 12 du mois de novembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Présents :

Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Hubert, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TURRI Pascal, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KASTLER André (pouvoir à M. BOHLY Dominique), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. FUCHS Serge), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane) M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

6^{ème} QUESTION

Partenariat financier avec Acteco3F et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens

(DELIBERATION n° 2025-172)

Acteco3F est une association regroupant plus d'une trentaine d'entreprises du territoire, majoritairement industrielles. Elle vise à créer une passerelle entre les collectivités locales et les industriels pour renforcer la résilience des entreprises membres et développer une démarche d'économie circulaire et territoriale à l'échelle de Saint-Louis Agglomération.

Saint-Louis Agglomération accompagne l'association depuis sa création en 2011 pour encourager des actions ciblées en faveur de ce secteur stratégique. En 2024 et 2025, deux conventions d'objectifs et de moyens ont permis d'octroyer une subvention annuelle de 25 000 € à l'association. Depuis juin 2025, Acteco3F est hébergée gracieusement dans les locaux de « la Pépinière de Saint-Louis », appartenant à Saint-Louis Agglomération, lui offrant ainsi des conditions favorables à la poursuite de ses missions.

L'association s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et est impliquée dans la labellisation Territoire Engagé Transition Écologique, notamment sur le volet économie circulaire, ainsi que dans la dynamique Territoire d'Industrie Sud Alsace.

Afin de pérenniser ce partenariat, il est proposé de conclure une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2026, 2027 et 2028. Cette convention précise les modalités d'attribution et d'utilisation de la subvention annuelle, fixée à 25 000 €, ainsi que les objectifs assignés à l'association en matière d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). La convention vise notamment à sensibiliser les entreprises aux enjeux de la transition écologique, à faire émerger des actions concrètes (individuelles et collectives) et à promouvoir les mobilités durables, en cohérence avec les dispositifs portés par la collectivité (covoiturage, vélostation, défi vélo, etc.).

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2028, telle qu'annexée à la présente délibération, définissant les caractéristiques de l'intervention de l'association Acteco3F et fixant les conditions d'attribution et d'utilisation de l'aide financière annuelle accordée par Saint-Louis Agglomération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention, ainsi que tout document ou avenant nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 14 novembre 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

